

Commune de BALSCHWILLER

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH



Commune de
BALSCHWILLER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal
COMMUNE DE BALSCHWILLER

Séance du 9 décembre 2011

L'an deux mil onze, le neuf du mois de décembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué par convocation en date du cinq décembre deux mil onze s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de M. SCHNOEBELEN Jean-Marie, Maire.

Sont présents : 13 M. CHRISTEN André, M. FISCHER Jean-Luc, M. JACOBBERGER Thierry, Mme JOUBARD Josiane, M. KIPPELEN Jean-Baptiste, M. KRAFFT Pascal, Mme MEYER Corinne, M. MEYER Gérard, Mme NENOT Patricia, Mme PEDUZZI Fernande, M. SCHAD Pierre, M. STEMMELEN Philippe.

Sont absents excusés : 2 M. HASENBOEHLER Thomas, M. WOLF Christian.

A en outre assisté à la séance : M. BOHRER Marc, Secrétaire de Mairie.

Mme NENOT Patricia est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Forêt communale
 - Travaux patrimoniaux
 - Chemins forestiers
2. Soutien aux salariés Peugeot de Dannemarie
3. Rue des écoles – *cession de terrain*
4. Chemins ruraux – *réfection*
5. Orientations budgétaires 2012
6. Divers

Le compte-rendu de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité.

Le Maire ouvre les débats et expose ce qui suit.

Article 1
FORÊT COMMUNALE

Travaux patrimoniaux

M. le Maire et l'agent ONF présentent à l'assemblée le programme des travaux patrimoniaux en forêt communale pour l'année 2012. Il se décompose comme suit :

Parcelle	Nature des travaux	Montant
5, 6, 7, 18, 26	Dégagement entretien	4 400.00 €
6, 11, 22, 23, 26	Entretien limites	900.00 €
Ensemble	Fauchage	500.00 €

Commune de BALSCHWILLER

	Maîtrise d'œuvre et assistance	754.00 €
	ONF	210.00 €
	TVA	352.94 €
	TOTAL dépenses	7 116.94 €

Entendu les explications de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- adopte à l'unanimité le programme des travaux patrimoniaux pour l'exercice 2012 proposé par l'ONF.
- Vote, ouvre et inscrit les crédits nécessaires au budget 2012.

Rencontre avec M. Wullemin Eric, nouvel agent ONF

A la demande de M. le Maire, M. Wullemin se présente au conseil municipal. Nommé en juin 2010 suite au départ de M. Frey, il avait déjà pu rencontrer la commission forêt au cours de l'été.

Quelques points sont évoqués :

- **Etat sanitaire de la forêt** : la mitraille est encore présente dans certains secteurs mais la qualité du bois est bonne.
- **Sylviculture** : la plantation de chêne est favorisée car le hêtre souffre beaucoup du réchauffement climatique.
- **Chemins forestiers** : de nombreuses réfections ont été réalisées les dernières années (notamment dans le secteur d'Ueberkumen). Elles seront à poursuivre progressivement. Il est à nouveau possible d'obtenir des subventions de l'Etat, comme le chemin en parcelle 7 (Detzberg) créé il y a quelques années. Le conseil statuera selon les propositions de l'ONF.
- **Coupes** : elles sont actuellement en cours. Les fonds de coupes seront disponibles au début de l'année 2012.
- **Civisme** : il est rappelé qu'il ne faut utiliser que les cloisonnements (balisage orange) pour accéder aux parcelles. Une amende de 200.- € peut être infligée aux contrevenants.
- **Commande de bois de chauffage** : toutes les demandes seront désormais réceptionnées directement en mairie.
- **Maison forestière** : M. Wullemin ne loge pas à la maison forestière de Gildwiller et les bureaux ont été transférés au siège de l'UOT Doller-Basse Largue à Soppe-le-Bas.

M. le Maire remercie M. Wullemin pour ses explications et lui souhaite de trouver satisfaction dans ses fonctions, en partenariat avec les communes du triage.

Article 2

SOUTIEN AUX SALAIRES DE PEUGEOT DE DANEMARIE

Suite à la situation difficile que traverse l'usine Peugeot Scooter de Dannemarie et ses salariés et après la récente réunion du CCE de Peugeot Scooter qui a acté le recentrage de l'activité sur l'usine de Mandeuve dans le Doubs, les 140 emplois du site de Dannemarie seront répartis entre l'usine de Mandeuve et les deux sites du groupe PSA à Mulhouse et Sochaux. Cette décision annonce implicitement la fermeture de l'usine de Dannemarie.

C'est pourquoi, le conseil municipal de Balschwiller adopte une motion de soutien aux salariés et aux familles des salariés et demande au groupe PSA Peugeot-Citroën de travailler avec les services de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région Alsace et du Conseil Général du Haut-Rhin à la revitalisation du site.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide :

- D'apporter son soutien aux salariés et aux familles des salariés de l'usine Peugeot Scooter de Dannemarie.
- De demander avec détermination au groupe PSA Peugeot-Citroën de maintenir une activité sur le site de Dannemarie.

Commune de BALSCHWILLER

- De solliciter PSA Peugeot-Citroën et Peugeot Scooter pour rapatrier une activité du groupe sur le site de Dannemarie ou participer à l'implantation d'une nouvelle activité à travers un plan de revitalisation.
- De solliciter l'Union Européenne, l'Etat, la Région Alsace et le Conseil Général du Haut-Rhin à travers leur compétence respective de participer à la revitalisation du site.

Article 3
RUE DES ECOLES – CESSION DE TERRAIN

M. le Maire rappelle à l'assemblée le projet communal d'élargissement de la rue des Ecoles pour des raisons de sécurité liées à son exigüité. M. KOENIG André propriétaire de la parcelle 49 section 28 (contigüe à la rue des Ecoles) propose à la commune de céder une partie de son terrain pour qu'il soit versé au domaine public communal. En effet, lors de l'édification de sa clôture, M. KOENIG avait d'ores et déjà reculé le mur limitrophe de sa propriété pour l'aligner sur celui la propriété voisine. C'est cette parcelle comprise entre la clôture citée ci-dessus et la voirie communale que M. KOENIG propose de céder à la commune. Sa contenance est de 15 m².

Vu la délibération du conseil municipal en date du 12 février 2010 prescrivant l'instauration d'un plan d'alignement dans la rue des Ecoles,

Vu la proposition de cession de M. KOENIG André pour un montant global de 150 €,

Considérant que ladite parcelle se situe dans l'angle droit formé par la rue des Ecoles et que l'emprise de la voirie communale y est de 4 mètres sur les plans du cadastre.

Considérant que le recul volontaire de la clôture opéré par M. KOENIG André permet d'ores et déjà aux automobilistes d'emprunter le terrain cité pour prendre leur virage.

Vu le plan présenté,

Sur proposition de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Décide d'acquérir auprès de M. KOENIG André, domicilié à BALSCHWILLER (68210) 1 rue des Ecoles, une partie de la parcelle 49 section 28 d'une contenance de 15 m² pour un montant global de 150 €.
- Entend que, une fois la parcelle propriété de la commune, elle soit versée au domaine public communal.
- Autorise M. le Maire à faire procéder à l'arpentage de la parcelle à acquérir.
- Autorise M. le Maire à engager les démarches à intervenir.
- Vote et ouvre les crédits nécessaires au compte 2112 du budget 2012, pour l'acquisition du terrain, les frais d'arpentage et les frais d'acte.

Article 4
CHEMINS RURAUX – REFECTION HECKENFELDWEG

M. le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de rénover le chemin rural dit Heckenfeldweg (section 26). Le revêtement est fortement dégradé et la traversée sous l'accès au RD 18 I est détérioré et empêche la bonne évacuation des eaux. Lors de forts phénomènes pluvieux, les coulées de boue traversent la route départementale déjà dangereuse et accidentogène en tant normal.

Le projet de réfection prévoit : la reprise des enrobés sur 95 ml depuis le RD 18 I, la pose de concassé sur les 45 ml suivants, le curage du fossé adjacent et la réhabilitation de l'accès (bus et têtes de sécurité).

L'aménagement de chemins ruraux est éligible pour une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) jusqu'à 40% du montant hors taxes des travaux.

Vu le montant estimatif des travaux qui s'établit à 20 000.- € HT,

Sur proposition de M. le Maire,

Commune de BALSCHWILLER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Décide d'engager les travaux de réfection du chemin rural dit Heckenfeldweg.
- Attend une participation financière de l'association foncière de Balschwiller.
- Vote et ouvre les crédits nécessaires qui seront inscrits en section d'investissement au budget primitif 2012.
- Sollicite une aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012.
- Retient le plan de financement suivant :
 - Subvention attendue au titre de la DETR (40% du HT) : 8 000.- €
 - Fonds propres (60% du HT) : 12 000.- €
 - TVA : 3 920.- €

Article 5

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012

Dans le cadre de la préparation du budget primitif 2012, M. le Maire invite l'assemblée à évoquer les projets qui sont à prendre en compte dans la mesure des moyens disponibles.

Le conseil municipal évoque les projets suivants :

- Assainissement :
 - ✓ Prévisions des travaux de voirie collatéraux à réaliser en lien avec le chantier d'assainissement qui sera lancé à l'été 2012.
- Bâtiments communaux :
 - ✓ Accessibilité des bâtiments communaux – suite à l'étude en cours
- Voirie :
 - ✓ Réfection du chemin rural dit Heckenfeldweg en partenariat avec l'association foncière
- Cadre de vie :
 - ✓ Poursuite du fleurissement des rues
 - ✓ Eclairage public – réflexion à mener pour la réduction de la consommation d'énergie (remplacement des ampoules traditionnelles)
 - ✓ Aménagement d'un terrain de pétanque

Article 5

DIVERS

Convention ATESAT :

M. le Maire informe le conseil municipal de la remise par la DDT du rapport commandé dans le cadre de la convention ATESAT concernant les zones AUa et AUB du PLU. Une synthèse des enjeux et des outils d'aménagement de ces secteurs est ainsi disponible pour la commune.

Covoiturage :

Comme annoncé lors d'une précédente séance, une place pour le covoiturage sera matérialisée sur le parking du foyer par un panneau de signalisation. La position géographique de BALSCHWILLER favorisera l'émergence de cet acte éco-citoyen.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire a levé la séance à 22h00.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE BALSCHWILLER**

Séance du 9 décembre 2011

ORDRE DU JOUR

1. Forêt communale
 - *Travaux patrimoniaux*
 - *Chemins forestiers*
2. Soutien aux salariés Peugeot de Dannemarie
3. Rue des écoles – *cession de terrain*
4. Chemins ruraux – *réfection*
5. Orientations budgétaires 2012
6. Divers

Nom, Prénom	Qualité	Signature	Procurations
M. SCHNOEBELEN Jean-Marie	Maire		
M. JACOBBERGER Thierry	1 ^{er} Adjoint		
M. MEYER Gérard	2 ^{ème} Adjoint		
M. SCHAD Pierre	3 ^{ème} Adjoint		
M. KIPPELEN Jean-Baptiste	Conseiller municipal		
M. STEMMELEN Philippe	Conseiller municipal		
M. KRAFFT Pascal	Conseiller municipal		
M. WOLF Christian	Conseiller municipal	Absent excusé	
Mme JOUBARD Josiane	Conseillère municipale		
M. FISCHER Jean-Luc	Conseiller municipal		
M. CHRISTEN André	Conseiller municipal		
M. HASENBOEHLER Thomas	Conseiller municipal	Absent excusé	
Mme NENOT Patricia	Conseillère municipale		
Mme PEDUZZI Fernande	Conseillère municipale		
Mme MEYER Corinne	Conseillère municipale		